



Travailleurs Sans Papiers

Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration

Les forces de l'ordre comme seule réponse !

Les travailleurs-es sans papiers en lutte depuis des mois pour la régularisation de leur situation, occupaient le 7 octobre 2010 la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration (CNHI) avec le soutien de la CGT et l'ensemble des organisations syndicales et associations du groupe des 11 (CGT, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, LDH, CIMADE, RESF, Autremonde, Femmes Egalité, Droit Devant).

Le très important mouvement de grève des travailleurs sans papiers, près de 7000 grévistes, en 2009 sur leur lieu de travail (chantier BTP, commerces, services, ...) a permis d'obtenir des textes ouvrant la régularisation par le travail.

Mais le règlement des dossiers a pris énormément de retard alors que les accords passés avec le ministre de l'immigration arrive à échéance en avril 2011. Plus de 3000 dossiers ont été déposés dans les préfectures. Par contre celles-ci ont opéré une discrimination à l'encontre des grévistes déclarés alors qu'un accord prévoyait la prise en compte des périodes d'activité préalable à la grève. Cette situation de blocage est à l'origine de l'occupation de la CNHI jour et nuit par plusieurs centaines de travailleurs sans papiers. Cette occupation a permis d'ouvrir le droit à déposer valablement, même s'ils n'avaient pas de contrat de travail, un dossier et d'avoir un récépissé de la préfecture (donnant droit à travailler sur le territoire national en attendant que le dossier de régularisation aboutisse).

Cette première étape avait permis de lever l'occupation de nuit et la réouverture de la CNHI en décembre 2010 tout en organisant une présence de jour des grévistes au sein de l'établissement dans une « Ambassade des Travailleurs Sans Papiers » en accord avec la direction de la CNHI. Celle-ci s'engageait par écrit à ne pas faire appel à la force publique le temps de régler la situation des dossiers bloqués en préfecture.

Aujourd'hui la direction de la CNHI prend prétexte dans un communiqué de presse de « problèmes récurrents », de « situation dégradée », de « non respect des règles intérieures », d'« insalubrité », de « menaces à l'encontre du personnel » de la CNHI, de l'Aquarium et de la RMN pour faire intervenir les forces de police autour de la CNHI et en interdire l'accès aux Travailleurs Sans Papiers depuis 8h30 ce matin.

Cette litanie infamante envers les Travailleurs Sans Papiers est un montage de toute pièce de la Direction de la CNHI pour reporter la responsabilité de la rupture des accords passés sur le dos des personnels de la CNHI, de l'Aquarium et de la RMN. En fait, ceux-ci avaient prévenu la CGT-Culture que la direction de la CNHI tentait de leur faire écrire depuis quelques jours des témoignages sur de prétendues violences ou exactions qu'ils auraient subis de la part des Travailleurs Sans Papier sans rapport avec la réalité de la cohabitation, certes complexe, depuis des semaines.

Mais rien n'arrête la lâcheté de cette Direction, en charge en principe de la mémoire de l'immigration, qui utilise les vieux préjugés contre les travailleurs immigrés et tente d'opposer les salariés entre eux pour faire intervenir les forces de police contre ceux-ci ! Le Ministre de la Culture n'échappera pas à ses responsabilités quand à la situation de tension créé par cette intervention musclée et des suites qui en découleront, au prétexte qu'il n'a pas été mis au courant de celle-ci ! D'ailleurs, effectivement, est-il réellement au courant de ce qui se passe au Ministère de la Culture ?

Quand à la responsabilité du triste sire Hortefeux, Ministre de l'immigration et de son cabinet, elle est totale et à l'image de son double langage qui d'un côté fait mine d'avancer sur les conditions de délivrance des récépissés et des titres de séjour et de l'autre fait tout pour que dans les préfectures on applique le plus lentement possible ces mêmes recommandations !

**Les Travailleurs Sans Papiers travaillent ici ! Vivent ici !
Payent impôts et taxes ici,
Ils doivent être régularisés immédiatement !**

Le 28 janvier 2011

12 rue de Louvois, 75002 Paris ☎ 01.40.15.51.70/71 📠 01.40.15.51.77
Mel : cgt-culture@culture.gouv.fr / Internet : www.cgt-culture.fr